



Purifiez l'air de vos espaces communs en éliminant les polluants & les virus

En éternuant ou en toussant, de minuscules gouttelettes d'eau se dispersent dans l'air, pouvant provoquer des maladies ou l'aggravation de symptômes. Faire circuler le volume d'air présent dans une pièce plusieurs fois par heure, contribue à l'élimination des bactéries et virus.

Réduisez la concentration moyenne des polluants et virus présents en suspension dans l'air, en installant un purificateur d'air.

Préservez ainsi votre santé et celle de vos proches.

Airina est un purificateur d'air destiné aux surfaces pouvant aller de 120m² à 350m². Il élimine plus de 99,9% des allergènes et polluants.

Airina, ses avantages :

Installé à l'intérieur et très silencieux, il possède un assemblage de technologies performantes (filtration, adsorption et lampes ultra violet) permettant de capter et détruire odeurs, acariens, moisissures, virus, bactéries, poussières, particules fines, composés chimiques...

- Protection des personnes en filtrant les polluants
- Simplicité d'utilisation et peu d'entretien
- Intégration à son environnement par son design
- Pas de zones de rétention



Fonctionnement :

- Positionnez Airina® dans la zone à traiter
- Branchez l'appareil à une prise classique d'électricité (220V, 16A)
- Allumez Airina®
- Retrouvez les informations relatives à la qualité de l'air intérieur et à l'entretien via l'interface tactile
- Ajustez les performances depuis l'interface tactile : vitesse du ventilateur, durée du mode boost, seuils de pressions différentielles des filtres, seuils d'alarmes liés aux polluants

FABRIQUÉ EN
FRANCE

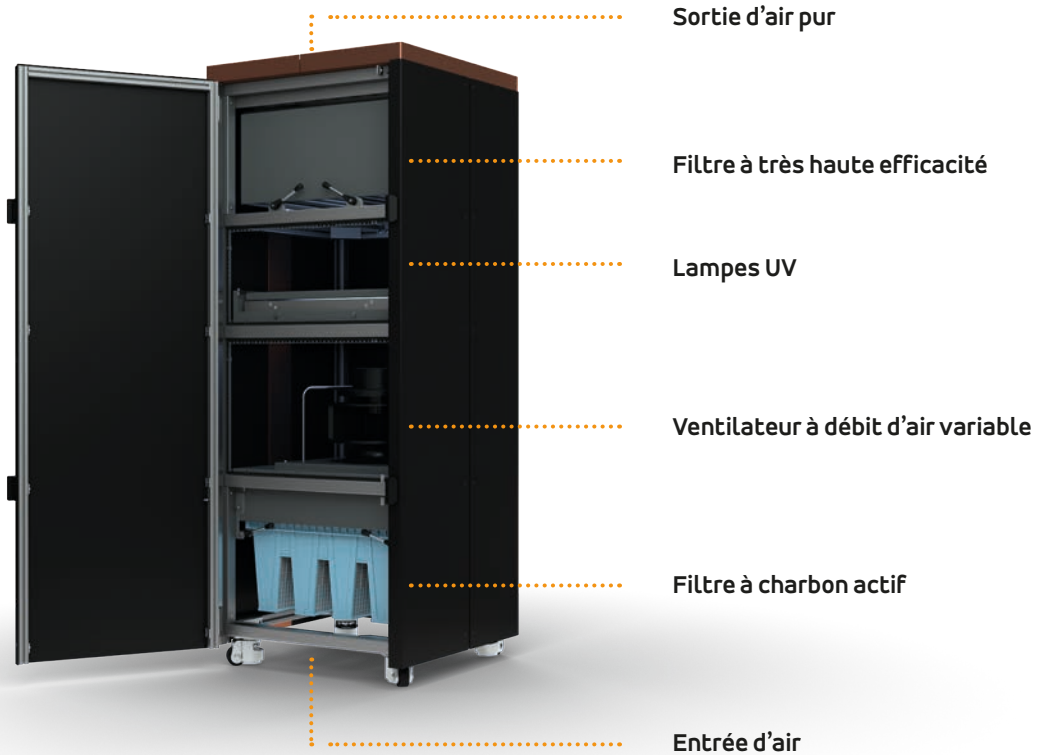


Airina® est disponible en 2 versions :

- Version standard
- Version premium



Description



Sortie d'air pur

Filtre à très haute efficacité

Lampes UV

Ventilateur à débit d'air variable

Filtre à charbon actif

Entrée d'air



Caractéristiques

	Airina Premium	Airina Standard
Filtration charbon actif	✓	
Traitement par lampes UV-C	✓	✓
Filtration HEPA (99,95%)	✓	✓
Puissance ventilateur	1270 W	750 W
Débit nominal	1200 m ³ /h	1200 m ³ /h
Débit variable	300 à 3400m ³ /h	300 à 3400m ³ /h
Electricité	230V 16A	230V 16A
Niveau de pression sonore	50 à 58 dB	40 à 55 dB
Masse de l'ensemble	230 Kg	< 100 Kg
Dimensions	1970 x 750 x 850 mm	1350 x 750 x 850 mm
Mobilité	✓	✓
Passage portes standards	✓	✓
Roulettes pivotantes	✓	✓
Roulettes escamotables	✓	
Porte arrière d'accès maintenance avec serrure à clé	✓	
Structure en aluminium	✓	✓
Revêtement dibond	✓	✓
Mode boost	Automatique	Manuel
Accès aux paramètres du système	✓	
Automate programmable et écran tactile	✓	
Sondes température, hygrométrie relative, CO2, COV	✓	



Normes

- EN 1822 -

Airina est composé de filtres à très haute efficacité (THE), classifiés selon la norme EN 1822

MPPS : Most Penetrating Particule Size

EPA : Efficient Particules Air Filter

HEPA : Highly Efficient Particules Air Filter

ULPA : Ultra Low Penetration Air Filter



Classification des filtres très haute efficacité selon la norme EN 1822

Norme EN 1822		Valeurs intégrales MPPS****			Valeurs locales MPPS****		
Groupe de filtre	Classe de filtre	Efficacité minimale	Pénétration maximale	Coefficient épurat min.	Efficacité minimale	Pénétration maximale	Coefficient épurat min.
EPA*	E10	85%	15%	6,7	-	-	-
	E11	95%	5%	20	-	-	-
	E12	99,5%	0,5%	200	-	-	-
HEPA**	H13	99,95%	0,05%	2 000	99,75%	0,25%	400
	H14	99,995%	0,005%	20 000	99,975%	0,025%	4 000
ULPA**	U15	99,9995%	0,0005%	200 000	99,9975%	0,0025%	40 000
	U16	99,99995%	0,00005%	2 000 000	99,99975%	0,00025%	400 000
	U17	99,999995%	0,000005%	20 000 000	99,999975%	0,0001%	1 000 000

- ISO 16890 -

Les filtres qui composent Airina sont classifiés selon la nouvelle norme ISO 16890, basée sur les particules en suspension. Cette norme prend en compte les particules ultra fines PM1 (dont la taille est inférieure à 1 µm) ; ce sont les particules les plus dangereuses pour la santé.



- NF EN 16798 -

Airina répond aux critères de classification de la norme NF EN 16798, liée au contrôle de la qualité de l'air pour la ventilation des bâtiments non résidentiels. Cette norme s'appuie sur la concentration de particules dans l'air et spécifie des classes de filtres minimum recommandées par étage de filtration.

- ERP 2015 -

Les ventilateurs utilisés dans le purificateur d'air Airina suivent le décret ERP 2015, demandant au fabricant de ventilateurs de rendre leurs produits plus efficaces. Les performances de ces ventilateurs dépassent les valeurs connues dans la profession tout en réduisant parallèlement leur consommation d'énergie.



- Décret 2015-1000 -

La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible a été rendue obligatoire par une loi (article L. 221-8 et articles R. 221-30 à R. 221-37 du code de l'environnement). Le décret n°2015-1000 a fixé différentes échéances entre 2018 et 2023 pour la mise en place de la surveillance de la qualité de l'air intérieur ainsi que pour la réalisation des actions liées à son amélioration.

Plusieurs études réalisées au sein d'établissements recevant du public ont permis de mettre en évidence une trop grande concentration de polluants dans l'air intérieur. Un purificateur d'air élimine les polluants et virus permettant ainsi de respecter les normes liées à la qualité de l'air intérieur.